

Cantal → L'actu

→ INDISCRÉTIONS

PRÉSIDENTIELLES. L'Association des maires de France entend peser dans la prochaine présidentielle. Ainsi, elle remettra un rapport, avec ses préconisations sur l'aménagement du territoire, à tous les candidats. C'est le maire de Saint-Flour, Pierre Jarlier, qui a été chargé de la rédaction du rapport. ■

PACTE. Le conseiller départemental socialiste Alain Calmette ne décolère pas contre la façon dont le Pacte Cantal (127 M€ d'aides spécifiques de la Région) est présentée par le département. Après l'annonce de ce dispositif dans nos colonnes, avant que les élus n'en soient informés, il n'a pas apprécié que le détail de ce pacte soit présenté lors d'une conférence de presse, à l'issue d'une commission permanente du conseil départemental, sans avoir été débattu en séance publique. Le député s'élève contre le fait qu'un dossier « aussi stratégique et important, qui engage le Département sur les six prochaines années pour plus de 50 M€, ait été relégué au huis clos lors de la commission permanente, réservée habituellement aux dossiers de moindre importance. » ■

RÉPUBLICAINS. Secrétaire départemental de l'UMP puis du parti Les Républicains depuis huit ans, Jean-Antoine Moins avait fait part de son souhait de « passer la main ». Le changement a été déclenché après les élections régionales et après qu'il a été élu conseiller départemental d'Aurillac II. « Cela se passe dans la continuité, en accord avec ce qui a été décidé avec Alain Marleix (président départemental) et cela permet d'impliquer de nouvelles personnes », souligne Jean-Antoine Moins. Après avoir obtenu l'aval des instances nationales, c'est Eddy Raulin, directeur de campagne d'Alain Marleix pendant la dernière campagne des régionales, qui a officiellement pris le poste de secrétaire départemental de la fédération du Cantal. ■

Tour de France

Le conseil départemental du Cantal et la SNCF sont actuellement en pourparlers pour organiser des transports en train entre Aurillac et le Lioran ainsi qu'entre Murat et le Lioran, mercredi 6 juillet. Un système de navette serait orchestré pour permettre au public d'aller (puis de revenir) sur le site d'arrivée de la sixième étape du Tour de France où sont attendues quelque 20.000 personnes.

CONSCRITS. Les Archives départementales du Cantal ont fait leur entrée dans la base nationale Grand Mémorial. Développée par le service interministériel des archives de France, cette base se présente sous la forme d'un moteur de recherche qui permet de retrouver la trace d'un conscrit en France quel que soit son bureau de recrutement. Elle est alimentée par le fichier des Morts pour la France du ministère de la Défense et par les fiches matricules numérisées et indexées par les Archives départementales. Vingt-six départements y participent actuellement. Les Archives départementales du Cantal viennent d'y ajouter 33.827 fiches matricules, correspondant aux conscrits des classes 1887-1900. Au fur et à mesure que se poursuivra l'indexation, la base Grand Mémorial sera enrichie à l'adresse : www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial.

gie/Grand-Memorial.

TRAIN. Les perturbations sur la ligne ferroviaire Aurillac-Brive continuent de mobiliser le territoire. Après les syndicats, les élus de Laroquebrou, le sénateur Jacques Mézard et alors qu'une pétition pour la pérennisation de la ligne circule sur internet, les conseillers départementaux Martine Besombes et Jean-Antoine Moins ont, à leur tour, dénoncé la situation dans un courrier envoyé, fin avril, à la direction régionale de la SNCF. « La SNCF manque régulièrement à ses obligations à l'égard de ses usagers », y affirment les élus, citant des exemples de trains bondés ou bloqués du fait de l'absence de chauffeur. Et de poursuivre : « Ces manquements répétés de la part de la SNCF ne peuvent que pousser vos usagers à délaisser le train au profit de modes de transport alternatifs. » ■

FLEUR. Promotion pour deux villages cantaliens dans le palmarès du label « Villes et villages fleuris ». Saint-Urcize accède ainsi à la catégorie première fleur alors que Menet monte dans la catégorie deuxième fleur. ■

MOTEURS. Laurent Wauquiez devrait prendre, courant mai, à Barcelone, la présidence des Quatre moteurs de l'Europe. Cette organisation multilatérale réunit depuis 1988 les quatre régions que sont le Bade-Wurtemberg, la Catalogne, la Lombardie et Rhône-Alpes. Elle est pour l'instant présidée par le catalan Artur Mas. ■

SALERS. Spécialiste de la communication territoriale, Franck Confino a élaboré des paramètres de calculs pour mesurer l'activité des collectivités sur le réseau social Instagram. D'après ses calculs, Salers se classerait cinquième des territoires connectés français sur Instagram derrière Cannes, l'agglomération de Caen-la-mer, Gruissan et Saint-Jans-Cappel. ■

LOI MONTAGNE. Réuni à Lyon, à l'invitation de Laurent Wauquiez, son secrétaire général, le comité directeur de l'ANEM (Association nationale des élus de montagne) a poursuivi ses travaux en vue de co-écrire avec le gouvernement l'acte 2 de la loi Montagne, promis pour le mois de septembre. Parmi les pistes évoquées : le développement économique et l'emploi notamment en matière de forêt, le travail saisonnier, les « lits froids » utilisés seulement quelques semaines par an ou la création d'un « vrai fonds de solidarité » pour l'accès à internet et à la téléphonie mobile. ■

FONTAINE. Les élus de l'ANEM (Association nationale des élus de montagne) ne sont pas mécontents. Ils ont réussi à défaire une mesure née dans l'esprit très créatif d'un fonctionnaire parisien et qui consistait à faire payer aux communes l'eau des fontaines publiques... C'est bien connu, les petits ruisseaux... ■

SOLIDARITÉ. La société hydro-électrique du midi (SHEM) exploitant plusieurs barrages dans les départements du Cantal, de la Corrèze, de la Haute-Garonne, du Lot et de trois départements pyrénéens, a choisi de soutenir les actions du Secours populaire de ces sept départements. La direction de l'établissement a doublé le montant de l'aide de 7.000 € décidée par son comité d'entreprise. Chacune des sept fédérations du Secours populaire a ainsi reçu un chèque de 2.000 €. ■

LYON. La Chambre de commerce et d'industrie du Cantal a un bureau à Lyon. Suite à un accord avec la Chambre de commerce et

Neurosciences



Ancienne élève du lycée Emile-Duclaux, l'Aurillacoise Marie Amalric vient de voir ses recherches publiées par la National academy of sciences of the United States of America. Une reconnaissance prestigieuse pour une scientifique brillante. Chercheuse au sein de l'unité mixte CEA/Inserm/Paris Sud et Collège de France du neuroscientifique Stanislas Dehaenne, Marie Amalric étudie les relations entre les mathématiques et le langage.

Par le biais d'études comportementales et d'imagerie cérébrale (IRM fonctionnelle), elle a commencé à démontrer que le raisonnement mathématique implique des régions cérébrales distinctes de celles mobilisées pour le langage. ■

d'industrie de Rhône-Alpes, la CCI cantalienne bénéficie d'un espace personnalisé dans les locaux de cette institution en terre lyonnaise, quai Peyrache. « C'est une nouvelle importante car ce bureau est destiné aux entreprises cantaliennes lorsqu'elles ont des rendez-vous d'affaire à Lyon », a souligné Bernard Bouniol, président de la CCI du Cantal. Un planning hebdomadaire sera ainsi tenu selon les demandes des entreprises du Cantal pour l'occupation de ce local. Pour bénéficier de ce service, il faut contacter Odette Bonal à la CCI du Cantal au 04.71.45.40.59. ■

NOMINATIONS. Le groupe La Poste a un nouveau délégué régional en Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit de Jean-François Farenc, 60 ans, qui, avant la fusion, occupait depuis 2010 cette même fonction en Rhône-Alpes. ■

FINANCES LOCALES. Le Cantalien Jacques Mézard a cosigné avec ses collègues sénateurs Philippe Dallier et Charles Guéné, un rapport sur l'évolution des finances locales à l'horizon 2017. Ce rapport fait notamment le point sur les conséquences des baisses de dotations et la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF). « Plus on se rapproche de 2017, plus on se rend compte de la gravité de la situation » a indiqué Jacques Mézard (PRG) lors de la présentation de ce rapport, en évoquant « le cas dramatique de certaines communes ». Pour les sénateurs la mise en œuvre, en 2017, de la réforme de la DGF serait facilitée par la suppression ou tout du moins la modulation de la baisse des concours financiers de l'État. ■

FINANCES LOCALES (BIS). Lors du débat au Sénat sur la situation financière des communes et des intercos, Bernard Delcros était le porte-parole du groupe UDI. À la tribune, il a estimé « qu'il est indispensable d'agir sur quatre leviers : geler la baisse des dotations de l'État en 2017, repenser leur répartition

en tenant compte des écarts de richesses entre les territoires, laisser aux collectivités locales la maîtrise de leurs recettes fiscales, contractualiser les projets de développement avec l'État. » ■

ÎLES MARQUISES. Une délégation des Îles Marquises (Polynésie française) est venue à la rencontre des élus de la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (Caba). Dans le cadre d'un voyage en métropole, une délégation de représentants des six îles Marquises a ainsi rencontré Jacques Mézard, président de la Caba, et des élus de l'intercommunalité. Les élus ont vu des points de convergences entre la Caba et la communauté de communes des Marquises (Codim). Tourisme, culture, patrimoine ont fait partie des discussions. Sans oublier un thème de rapprochement : « Comme vous, nous sommes des oubliés », a déclaré Félix Barsinas, maire de Tahuata et président de la Codim, en référence aux problématiques d'enclavement. ■

CHAUDS-AIGUES. Le député Alain Marleix a demandé au ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve d'associer le nom de Chauds-Aigues à celui de Neuvéglise au sein du canton concerné. Dans son courrier, le parlementaire cantalien argumente sur la notoriété internationale de la station thermale qui possède « les eaux les plus chaudes d'Europe (82°C) », sur son incessant développement touristique avec notamment le centre thermoludique géré par Caleden, un casino et la présence d'un chef étoilé au château du Couffour, Serge Vieira qui « participe à la bonne renommée de la cité ». Alain Marleix rappelle également l'influence qu'a eu, dans un passé encore récent dans la notoriété de Chauds-Aigues, celui qui fut son maire pendant plusieurs décennies, le docteur Pierre Raynal. « Pour toutes ces raisons, je souhaiterais vivement que soit associé, au nom de Neuvéglise celui de Chauds Aigues afin que soit conservé et maintenu le rôle important qu'a joué et joue encore la cité thermale dans la mémoire collective cantalienne ». ■

MAURIAC-SALERS. Dans un autre courrier au ministre de l'Intérieur, Alain Marleix a formulé la même demande pour associer le nom de Salers à celui de Mauriac au sein du canton concerné. Le parlementaire cantalien argumente sur « la notoriété internationale de cette cité située à l'entrée du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, véritable joyau architectural classé parmi les plus beaux villages de France, qui accueille annuellement près de 500.000 visiteurs ». ■

SAINT-URCIZE. Membre d'une intercommunalité du Cantal ? De l'Aveyron ? La question est loin d'être réglée à Saint-Urcize. Si la Commission départementale de la coopération intercommunale s'est prononcée pour une fusion prochaine entre les « com-com » de Caldaguès-Aubrac (dont fait partie Saint-Urcize), de la Planèze, du Pays de Pierrefort-Neuvéglise et du Pays de Saint-Flour-Margeride, cette décision est loin de satisfaire le maire de Saint-Urcize, Bernard Remise : « Nous allons faire un recours gracieux auprès du préfet ». Et il justifie sa démarche : « Nous sommes plus proches des communes aveyronnaises comme Laguiole. Nous travaillons déjà avec elles comme pour la gestion des stations de skis. Ce souhait me paraît donc légitime ». Bien décidé à épuiser « toutes les possibilités légales » pour se faire entendre, il tient à préciser : « Nous ne voulons pas quitter le département. Nous sommes Cantaliens et nous le resterons. » ■